AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2140
FR0010331421-FS0983

22 septembre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INNATE PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 septembre 2016, la société de droit américain Perceptive Advisors, LLC (499 Park Avenue, Suite 2 502, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 septembre 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INNATE PHARMA, et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 704 860 actions INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions INNATE PHARMA sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 53 895 654 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.